



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-201>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **26-201**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-79682

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 11/07/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Eaubonne

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950203600011

Ville : Eaubonne

Code postal : 95600

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE REFECTION D'UNE COUVERTURE BAC ACIER PAR APPORT D'ISOLANT ET MEMBRANE PVC - TENNIS SUZANNE LENGLEN COURTS COUVERTS N°5 ET 6

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261210

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : TRAVAUX DE REFECTION D'UNE COUVERTURE BAC ACIER PAR APPORT D'ISOLANT ET MEMBRANE PVC - TENNIS SUZANNE LENGLEN COURTS COUVERTS N°5 ET 6

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché public ayant pour objet les Travaux de rénovation complète de la couverture bac acier, des courts de tennis n°5 et 6 du complexe de tennis Suzanne Lenglen a été attribué à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse parmi celles analysées. Il s'agit de l'entreprise CHAPELEC 5, Rue Philippe Lebon - 92396 VILLENEUVE-LA-GARENNE SIRET : 328 781 869 00065 Le marché public est conclu pour un montant global et forfaitaire de 140 308,82 Euros H.T. soit 168 370,59 Euros T.T.C. (TVA 20%). En application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, l'Acheteur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire un ou plusieurs marchés publics ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le détail des modalités d'attributions

des marchés complémentaires était indiqué dans les documents de la consultation. Les voies et délais de recours ouvertes au titre de la présente consultation étaient indiqués à l'article 8 du Règlement de la Consultation. En cas de litige et pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, le tribunal compétent auquel les candidats doivent s'adresser est le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise 2-4, Boulevard de l'Hautil BP 30322 95027 CERGY PONTOISE CEDEX Téléphone : 01 30 17 34 00 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/01/2026